

# MAISON PRÊTE À PEINDRE

Maison clé en main



Maisons Grand'Confort

**Les états de livraison**  
d'une maison

**Maison**  
clé en main

**MAISON**  
**PRÊTE À**  
**PEINDRE**

**Réalisez**  
votre maison de rêve

**Maisons**  
Grand'Confort



# VOTRE MAISON CLÉ EN MAIN

Les taux des prêts immobiliers pour emprunter n'ont jamais été aussi bas et vous vous dites que vous aimeriez bien en profiter pour faire construire votre maison ? Quand on est en location, on a parfois l'impression de payer ses loyers dans le vide, alors que l'on pourrait payer pour son propre bien.

A moins de posséder un certain nombre de compétences dans le secteur du bâtiment et de disposer du temps et de l'énergie nécessaires, construire une maison n'est pas un projet à la portée de tous. C'est pourquoi il peut s'avérer intéressant de faire appel à un Promoteur de maison clé en main pour cela. Le point sur ce procédé en matière de construction.

Le contrat clé en main permet d'accéder à son désir de construction en toute sérénité et en étant entouré de professionnels qualifiés. Maisons Grand'Confort s'engage dans la construction clé en main de vos maison ou tertiaires afin de vous accompagner au mieux dans vos projets.

Le terme contractant général clé en main, vient d'un terme anglo-saxon où les architectes sont appelés "Architects General Contractor".



## Qu'est-ce qu'une construction d'une maison clé en main et clé sur porte ?

La construction d'une maison clé en main est l'action d'acheter une maison individuelle neuve prête et construite par un promoteur immobilier pour le compte d'un particulier/acquéreur en contrepartie d'une transaction financière et d'un contrat juridique à signer devant un notaire. Le nouveau propriétaire a pour unique action de signer des documents juridiques et de réaliser un paiement total à la remise des clés par le constructeur ou le promoteur de la maison neuve. Cette technique d'accès à la propriété évite les tracasseries de la construction par soi-même de l'habitation impliquant un suivi laborieux du chantier et les incertitudes associées tout en bénéficiant d'un logement individuel neuf et bâti professionnellement – en principe.

## Que comprend la maison clé en main ?

Construire sa maison individuelle et en devenir l'heureux propriétaire, beaucoup d'entre nous en rêve. Mais nous ne sommes pas tous en mesure d'assumer l'ensemble des travaux, ni même parfois de les suivre. Que ce soit pour des questions de compétences, par manque de temps ou d'outillage, réaliser sa maison soi-même n'est pas donné à tous. Effectivement, nous ne sommes pas tous des ingénieurs en bâtiment et les étapes de la construction peuvent s'avérer particulièrement éprouvantes à mener, surtout si vous devez continuer à travailler à côté.

Heureusement des solutions existent. Le contrat clé en main permet aux futurs acquéreurs de se libérer de ce dur labeur en déléguant les travaux à un constructeur professionnel qualifié. Ce choix, synonyme de confort et de sécurité, laisse à des experts de la construction la charge de veiller au bon déroulement du chantier, à vous ensuite de simplement prendre possession des lieux une fois votre maison terminée.

Contrat de construction clé en main : communiquer avec une seule entreprise. L'avantage principal du contrat de construction clé en main est le confort offert ; le propriétaire n'a effectivement pas à se préoccuper des contacts avec les artisans, des relances, de l'organisation du chantier ni de son suivi, ainsi que des aléas inévitables lors de la mise en œuvre d'un tel projet. Le constructeur est par ailleurs tenu de respecter les termes du contrat, ce qui suppose qu'aucune (mauvaise) surprise n'est possible et que les nouveaux propriétaires mettront les pieds dans le logement dont ils ont rêvé aux prémices du projet.

# CONSTRUCTION CLÉ EN MAIN

## Les avantages Maisons Grand'Confort



### // Conception du projet et élaboration du devis //

Une écoute attentive de vos envies et de vos besoins nous permet de concevoir avec vous votre projet immobilier. L'étude architecturale et technique, incluant le choix des matériaux, l'étude thermique et l'orientation du maison permettent d'adapter au mieux la construction au terrain choisi. Une étude minutieuse permet au constructeur de chiffrer le coût du projet et d'établir avec précision la durée du chantier.

### // La garantie d'un contrat fiable //

Le contrat clé en main bénéficie d'un cadre juridique conforme à la loi du 19 décembre 1990. Ce texte régit le contrat de construction et offre les protections nécessaires au donneur d'ordre pour faire réaliser son projet avec toutes les garanties légales nécessaires.

### // La réalisation du projet et son suivi //

Tout au long du chantier, le donneur d'ordre n'a qu'un seul et même interlocuteur : le constructeur qui assure le lien avec les différents professionnels intervenant dans la construction. Une fois que les travaux ont débuté, le client a la garantie que même en cas de contretemps ou de défaillance de la part du constructeur, ses locaux seront achevés au prix convenu dans le contrat et dans les délais prévus, grâce à la garantie de livraison obligatoire dans un contrat de construction clé en main. En cas de rallongement de la durée du projet, des pénalités de retard doivent être versées par le constructeur.

Le paiement des opérations est réglementé en fonction de l'avancement des travaux. La loi fixe en effet un pourcentage maximum du prix total qui peut être exigé par le promoteur, pour chaque étape du projet.

Le choix des entreprises intervenantes est effectué par le promoteur, qui bénéficie de son propre catalogue de professionnels et de fournisseurs référencés et fiables. Pour un résultat garanti, la qualité de la mise en œuvre est contrôlée à chaque étape clé.



### // Qui s'occupe des finitions ? //

Cependant, une maison « clés en main » n'impose pas que les peintures intérieures aient été faites, ni même certaines finitions. Par exemple, les travaux d'habitabilité « secondaire » d'aménagement extérieur (installation d'une terrasse, aménagement de votre jardin, chemin jusqu'à votre palier, pose de clôtures, abri de jardin etc.) ne sont pas encadrés par le CCMI. Malgré tout, votre constructeur peut entreprendre ces travaux, si vous le prévenez en temps et en heure.

Maisons Grand'Confort assure une prestation globale : le clé en main. En effet, il prend en charge la totalité des travaux et a pour objectif de vous affranchir de toutes les contraintes techniques : l'étude du projet, le coût et la réalisation. Il est votre interlocuteur unique, tout au long de votre projet d'aménagement. De la conception à la réalisation, il gère l'ensemble des travaux

En faisant le choix de solliciter les services d'un promoteur de maison clé en main, un propriétaire s'offre le confort de prendre possession de sa nouvelle demeure une fois celle-ci achevée, sans avoir par conséquent à trouver les artisans et à suivre les travaux.



Votre promoteur constructeur  
de maison individuelle



# Maisons Grand'Confort

[www.maisons-grandconfort.fr](http://www.maisons-grandconfort.fr)